

A Cusset,
Le 17 février 2020

Objet :
Adhésion au Collectif National des Céramistes.

Bonjour,

Je m'appelle Jérôme Roussel, et je suis le président du Collectif National des Céramistes.

Le CNC a été créé il y a 20 ans. Il représente aujourd'hui 650 ateliers répartis dans 16 associations régionales.

Notre mission est de défendre, soutenir et promouvoir le travail de nos adhérents.

En tant que président, et avec les membres du bureau, nous souhaitons travailler pour que le CNC représente au mieux les besoins de nos ateliers.

Aujourd'hui, nous constatons une évolution importante sur le marché de la céramique. Les attentes des clients changent, leurs modes d'achat aussi. La législation sur les normes alimentaires se fait de plus en plus pressante.

Nous avons besoin de fédérer encore plus les potiers professionnels. Plus nous serons nombreux et impliqués, plus nous aurons de poids et de crédibilité vis à vis des instances décideuses. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions réaliser de projets, plus nous serons nombreux, plus nous aurons la capacité de répondre aux défis de demain.

Pour ces raisons, Je vous propose de nous rejoindre en adhérant au Collectif et ainsi participer à son essor.

Comment faire ?

- Renvoyer la demande d'adhésion ci-jointe dûment remplie, et accompagné des statuts de votre association.
- Cette demande sera étudiée lors de l'assemblée générale qui se tiendra les 7 et 8 octobre 2020 au Pôle Céramique de Normandie.
- Si cette demande est acceptée par le conseil d'administration, nous vous enverrons un appel à cotisation, à régler avant le 31 décembre de l'année en cours. Cette année la cotisation est de 16 euros par membre de votre association.

N'hésitez pas à me contacter, je reste à votre disposition pour vous fournir les informations dont vous auriez besoin.

Cordialement.

Jérôme Roussel



Président du CNC